

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION
AVIS DE CONSULTATION N°
002/DCC/K23/CDPM/2024 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA RESIDENCE DU PREMIER
ADJOINT PREFECTORAL DE
KOUSSERI, DEPARTEMENT DU
LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD.**

Le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité Contractante, un Avis de consultation pour les travaux de réhabilitation de la résidence du Premier Adjoint Préfectoral de Kousseri, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.